****

**39ème session du Conseil des Droits de l’Homme**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de l’Eswatini**

**Genève, le 08 novembre 2021**

**Madame la Présidente,**

La délégation du Royaume du Maroc remercie la délégation de l’Eswatini pour la présentation de son rapport national au titre de l’Examen Périodique Universel et note avec appréciation les avancées considérables menées en matière des droits de l’Homme depuis le précédent cycle d’Examen.

Ma délégation salue particulièrement l’établissement en 2020, de l’Unité de réforme des lois, qui vise à harmoniser la législation du pays avec ses engagements internationaux en vue d’une mise en œuvre complète des dispositions des Conventions.

Sur le plan des droits et libertés, ma délégation relève les évolutions majeures sur le renforcement du rôle et de la place de la femme de la société et dans les secteurs d’activité générateurs de revenus.

Enfin, et dans l’élan des progrès significatifs de l’Eswatini, ma délégation souhaite faire part des recommandations suivantes :

1. **Poursuivre les efforts d’ores et déjà consentis, à travers notamment le renforcement de la Commission nationale des droits de l’Homme, de ses prérogatives et des ressources lui étant allouées ;**
2. **Etudier les voies pouvant permettre l’amélioration de l’accès continu des enfants à l’éducation dans le contexte de la pandémie COVID 19, afin de maintenir le cap de développement que connait le pays.**

**Je vous remercie Madame la Présidente.**